



La Conférence Permanente des Coordinations Associatives devant plus de 1000 représentants des instances associatives lors du colloque de ce samedi 20 janvier à La Bourse à Paris a posé deux questions aux candidats des présidentielles :

► **Même si un besoin croissant de dialogue et de participation existe dans notre pays, une « démocratie participative » dans laquelle seul le citoyen serait invité à s'exprimer, n'est pas suffisante. Dans la mesure où la France est riche d'un monde associatif particulièrement structuré, du local au national, avec des représentations fédérées et coordonnées, quelle place institutionnelle comptez-vous faire au mouvement associatif organisé dans cette nouvelle démocratie du dialogue ? Quelles propositions concrètes pour systématiser la consultation de ce mouvement associatif lors de l'élaboration des politiques publiques et de leur évaluation ?**

► **Notre pays compte une grande diversité d'associations dans tous les secteurs et activités de la vie quotidienne des Français. Face à l'augmentation des responsabilités et missions de ces associations, quels financements pérennes de la vie associative comptez-vous mettre en œuvre dans la prochaine mandature ?**

Réponse des candidats :

Marie-Georges Buffet

"Le bénévolat est encore trop peu valorisé. **Peut être faudrait-il simplifier et élargir les possibilités de la validation des acquis d'expérience ? Peut être faudrait-il aller vers la création d'un véritable crédit temps pour chaque salarié** et qui pourrait consacrer sans perte de salaire des heures à l'action associative qui lui tient à cœur ?"

"Notre pays ne reconnaît pas réellement les associations comme des acteurs majeurs.... La dérive de ces vingt dernières années a fragilisé les associations. **En favorisant l'aide au projet par rapport à la subvention de fonctionnement, on a installé les associations dans la dépendance des pouvoirs publics. Je veux plutôt voir primer une relation de confiance.** Une fois l'agrément simplifié et harmonisé, valable pour l'État et les collectivités locales, il convient d'aider l'association pour son objet et pas seulement sur ses projets. De plus, bien souvent, l'association est amenée à répondre à des commandes publiques auxquelles elle n'a pas été associée dans la réflexion préalable...**C'est pourquoi, il faut revenir à un système de subvention qui sécurise l'association, puisque dégagée des aléas des changements de politique. Ce qui est vrai pour le parti politique ou le syndicat doit exister pour l'association**".

"Il en est de même pour les questions de l'emploi. **Le secteur associatif n'est pas là que pour servir de variable d'ajustement en matière d'emploi des jeunes ou des moins formés. Les associations gèrent des secteurs d'activités complexes. Il faut qu'il puisse avoir une sécurisation de ses financements qui lui permette d'accéder à tout type d'emploi**".

François Bayrou

"La première question, très importante, est celle de la représentation des associations. ...je suis donc favorable à ce qu'on améliore la représentation des associations. **Le lieu qui devait être celui du dialogue à l'intérieur de la puissance publique ou dans la préparation des décisions de la puissance publique entre la société civile organisée et l'État, et les décideurs politiques, ce lieu existe mais on n'en fait rien. C'est le Conseil économique et social. Le Conseil économique et social, oublié, ignoré, éludé par l'ensemble des pouvoirs politiques depuis des années, depuis des décennies**".

"Si on a amélioré la représentation des associations, il y a une question absolument capitale qui est l'organisation de la concertation avant toute décision publique pour la société française. ...**en amont de la décision publique, une consultation, une concertation, une réflexion partagée avec ceux qui seront les utilisateurs et le vrai tissu vivant qui va assumer les décisions que l'on va prendre**".

..."je pense qu'il faut nous allions plus loin que nous ne sommes allés aujourd'hui dans la considération que la société apporte aux bénévoles ...on doit le reconnaître. **C'est toute la réflexion autour de la validation des acquis que nous avons traitée en d'autres temps dans le cadre de l'université et de l'Éducation nationale. Et tout ce qui sera un jour de la reconnaissance de cet engagement notamment en matière de retraite. La question des retraites est devant nous. Pour moi, le jour viendra, où lorsqu'on regardera les droits acquis à la retraite dans la vie d'une femme ou d'un homme, on devra prendre en compte non seulement les droits professionnels mais les droits qu'on acquiert d'une certaine manière par l'engagement au service des autres**".

Claude Malhuret (UMP)

..."l'amélioration des relations entre les associations et les administrations. **Dans chaque administration centrale, un interlocuteur dédié aux associations investi d'une réelle autorité doit enfin être mis en place. Dans chaque département les pôles uniques vie associative doivent être opérationnels et enfin des lieux ressources doivent répondre aux questions des associations.**

Le dialogue civil au sein des Conseils Économiques et Sociaux et l'amélioration des relations avec les administrations centrales ou déconcentrées ne résume pas le sujet. **Les employeurs associatifs doivent prendre toute leur place dans les négociations nationales aux côtés des autres partenaires sociaux. Une représentation du monde associatif et, plus généralement de l'économie sociale doit s'organiser, bien sûr sous la forme que choisira de se donner ce mouvement, avec pour vocation de siéger à terme dans l'ensemble des instances paritaires. (Ndlr : c'est déjà fait en partie à l'AFDAS, la FONDA, le CNVA, la CPNE, etc. !)**

"En matière de financement la politique du gouvernement privilégiera les Conventions Pluriannuelles d'Objectif et la tenue de modes de règlement respectueux des engagements pris".

Dominique Voynet

(A compléter dans l'attente de la retranscription intégrale du discours)

La représentation des associations dans le dialogue avec les pouvoirs publics suppose de « changer de regard » et « **d'inventer des nouveaux outils** » estime la candidate des Verts. Cette vision implique que **l'État ne devra pas être le seul à « sélectionner les bons interlocuteurs [associatifs]** ». La nomination des membres du Conseil National de la Vie Associative (CNVA) ne devra ainsi pas être le « fait du prince ». En d'autres termes, le Premier Ministre ne devra pas être le seul à pouvoir nommer les membres de cette instance. Les associations non affiliés à une fédération ou à une coordination devront aussi avoir leur place, au côté du mouvement associatif organisé, dans ces espaces de concertation.

Après avoir qualifié de « minable » la place des associations au sein du Conseil Économique et Social (CES) et des Conseils Économiques et Sociaux Régionaux (CESR), **Dominique Voynet a souhaité « donner aux associations des moyens pour conduire des expériences »**. Dans ce sens, **le financement des associations devra être pérenne et mis en place via des Conventions Pluriannuelles d'Objectifs (CPO)**.

Ségolène Royal

« ... ce qui est pour moi logique et bienvenu, est de vous associer de façon permanente à la conception, à la co-production, à l'évaluation d'un grand nombre de politiques publiques dans de multiples domaines de la vie sociale... »

« ... Je propose aussi de généraliser, je l'ai évoqué tout à l'heure, les conventions pluriannuelles et de donner aux engagements pris par l'Etat et les collectivités locales avec les associations une force juridique équivalente à celle des marchés publics, et donc de remplacer les subventions par de véritables contrats d'intérêt général qui devront aussi faire l'objet d'évaluations par les citoyens. La démocratie participative doit s'appliquer partout, y compris à l'intérieur des associations. Et donc, cette sécurisation des moyens, le statut du bénévole aussi que nous devons réaliser. Et dans ce domaine, nous avons mis en place au niveau de la région, que je prédis, qui est très mobilisée sur la question de la reconnaissance du fait associatif, **une première étape de la reconnaissance du statut du bénévole en mettant en place des formations professionnelles gratuites pour les bénévoles dans les domaines dont ils ont besoin pour engager davantage leurs compétences au service de leurs associations, et nous reconnaissons aussi le travail associatif, l'engagement associatif dans la validation des acquis de l'expérience.** Et vous savez qu'aujourd'hui, **les formations professionnelles relèvent de la responsabilité des régions, et donc nous avons là un champ d'actions très important qui peut permettre la reconnaissance du bénévolat, du fait associatif, du militantisme associatif pour lui donner une sorte de valorisation officielle, je le répète.** A titre d'exemple et de réalisation concrète, vous voyez, je crois à la politique par la preuve, au-delà des discours, c'est de passer à l'action. Et moi je suis passée à l'action dans la région sur ces deux aspects : **la validation des acquis de l'expérience qui peut permettre à certains militants associatifs de se voir reconnaître dans ce travail associatif un plus qui leur permet d'accéder à un certain nombre de qualifications et de diplômes, et la prise en charge gratuite des actions de formation pour les bénévoles associatifs.... »**

« ... Je voudrais aussi beaucoup insister sur la valorisation de l'économie sociale et solidaire. C'est quelque chose qui me tient particulièrement à cœur. Et je voudrais dire ici que vous avez su particulièrement depuis une trentaine d'années et à un rythme récemment encore plus soutenu, créer un nouveau mode de production de services. En employant plus d'un million et demi de salariés de tous âges et de toutes qualifications, en mobilisant 48 milliards d'euros de ressources publiques comme privées, en vitalisant quotidiennement des espaces et des territoires trop souvent délaissés et des populations abandonnées, en relayant utilement et efficacement un grand nombre de politiques publiques, vous avez prouvé que l'économie sociale sait allier la place de l'individu, l'efficacité économique et la responsabilité sociale. Dans tous les domaines : de la santé, de l'éducation, de la culture, du sport, de l'environnement, de la solidarité nationale comme internationale, des loisirs, du tourisme, vous faites preuve d'un esprit d'entreprise exceptionnel dont les usagers tirent tous les bienfaits. Pas de capitaux à rémunérer, pas de fonds de pension, pas d'actions cotées, pas de délocalisation. Un seul objectif : remplir votre mission souvent d'intérêt général, sans faillir bien sûr aux principes économiques qui régissent la vie de toute entreprise, mais dans le seul souci du meilleur service rendu, et souvent, très souvent même, de l'apport d'un emploi à ceux qui sont jetés en dehors du marché du travail parce qu'ils sont un peu plus lents, parce qu'ils sont un peu différents, parce qu'ils ont connu des difficultés tragiques dans leur vie. Et bien, c'est souvent l'économie sociale et solidaire qui tend la main à tous ces travailleurs qui ont droit aussi de prouver leur savoir-faire et de prouver leur utilité sociale dans la France contemporaine où trop souvent pousse en avant ses élites, en laissant de côté ceux qui ne correspondent pas à la norme dominante. Pour tout cela, soyez remerciés. Et c'est sans doute d'ailleurs pour cette raison, quand on les interroge, que nos compatriotes disent, pour 90% d'entre eux, que le rôle des associations dans la vie sociale est majeur, et pour 65% d'entre eux, que la place accordée à votre travail est insuffisante, et pour 67% d'entre eux, que vous pouvez participer au renouveau de la démocratie politique. **Et sur cette question de l'emploi, je veux que nous puissions mettre en place la suppression progressive de la taxe sur les salaires... « applaudissements »... pour que vous ayez les moyens de fonctionner.**

Je veux donc ensemble que nous puissions proposer une réponse de grande ampleur, éloignée des bricolages qui ont trop souvent été le lot du partenariat entre les pouvoirs publics et les associations. Je ne veux plus, non plus, que l'Etat ait à choisir, à faire le tri entre les bons interlocuteurs et les autres. Mais que vous puissiez accéder au statut de mouvement responsable à part entière, à même de désigner librement vos représentants. Cette nouvelle ambition pour la société civile devra enfin, je m'y engage solennellement, nous amener à élaborer ensemble une vraie stratégie pour convaincre nos partenaires européens du bien fondé d'un statut d'association européenne...

« applaudissements »... afin d'encourager l'appropriation et au développement de l'esprit européen par le plus grand nombre, parce qu'il y a là quelque part le modèle social français, puisque notre pays est celui qui compte le plus grand nombre d'associations, et en même temps celui qui tient le plus farouchement aux services publics. Et je crois qu'il y a un lien très profond entre les deux, entre cet esprit associatif et l'attachement des français à leurs services publics, parce que c'est la même démarche qui est en cause, c'est le droit de chacun de bénéficier au bon moment du soutien dont il a besoin, et c'est le souci de donner plus à ceux qui en ont le plus besoin et pas l'inverse.

Et pour finir, je voudrais, si vous le permettez, vous demander avant tout de continuer à travailler, à exiger, à revendiquer, à alerter, à tirer la sonnette d'alarme lorsque ça ne va pas, lorsque vous n'avez plus les moyens de fonctionner, lorsque vous êtes en bout de course, lorsque l'administration est trop lente pour vous répondre, lorsque vous êtes confrontés à des licenciements parce que l'Etat retire un certain nombre de moyens. Je compte sur vous, la puissance publique compte sur vous, vous êtes des partenaires irremplaçables, à la fois pour mieux faire fonctionner l'Etat et non pas pour l'affaiblir, mais au contraire, et je l'ai dit tout à l'heure et je le répète parce que c'est ma conception des choses, c'est un Etat bien assuré de sa mission qui exerce ses responsabilités de puissance publique, qui assure le lien social et l'égalité entre les territoires et les citoyens, qui vous permettra aussi de remplir votre tâche, et en particulier auprès de ceux qui se sentent souvent rejetés par ces mutations qu'ils ne comprennent plus et auxquels vous vous attachez à redonner des repères irremplaçables.

Pour cela, soyez-en remerciés. Bon travail. »